

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur qui se tiendra le 30 septembre 2021 à 20 h, au 1295, chemin Lac-Supérieur, Lac-Supérieur les membres du conseil statueront sur la demande de dérogation mineure suivante, à savoir :

Nature et effets :

1. Réduire le frontage d'un lot;

Identification du site concerné : 116 chemin David, lot 6 452 216, matricule : 2810-89-1585.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-Supérieur, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.



Steve Deschenes  
Directeur général/Secrétaire-trésorier

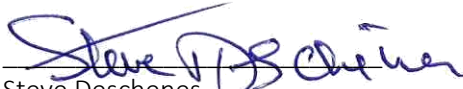
---

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Steve Deschenes, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, le 15<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021 entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce le 15<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.



Steve Deschenes  
Directeur général/Secrétaire-trésorier